

Association. Privé de subvention, l'atelier d'imprimerie de la prison menacé

LES NOUVELLES DE FALAISE | jeudi 15 février 2018

513 mots



Jean-Baptiste Delaby, le président de l'Artec, redoute que l'association soit contrainte à mettre la clé sous la porte. ©DR/Artec

L'association ARTEC prépare la réinsertion des détenus du centre pénitentiaire de Caen, en les formant aux métiers de l'imprimerie. Elle est menacée de disparition depuis que la Région a décidé de supprimer sa subvention.

Caen. Fondée en 1985, sous l'égide de Robert Badinter, le Garde des Sceaux d'alors, l'association Artec aura-t-elle l'occasion de boucler sa 34^e année d'existence ? Rien n'est moins sûr, tant sa situation financière est préoccupante. « **La Région Normandie a supprimé notre subvention l'année dernière** », expliquent Jean-Baptiste Delaby et Michel Berthaud, le président et le trésorier de l'association. « **Même chose cette année.** » 40.000 € en moins sur un budget d'environ 100.000 €.

« 100% de réussite »

Artec a pu passer 2017 en fonctionnant sur ses réserves, puisqu'elle avait obtenu plus que ce qu'elle avait demandé en 2015 et 2016, quand la Région avait récupéré la compétence « **formation professionnelle** », à la suite de l'État. Implantée au coeur du centre de détention, l'association délivre depuis 2005 les Bacs pros de la filière de l'industrie graphique : production imprimée et graphique, communication visuelle pluri-médias. « **Nous avons 100% de réussite aux examens** », insiste Annick Le Roux, la secrétaire de l'Artec. 130 détenus, appelés « opérateurs » au sein de l'atelier, ont suivi avec succès les formations de l'Artec et sont sortis de prison diplômés en poche.

L'argument de la nouvelle majorité régionale pour expliquer la suppression de la subvention ? « **Nos formations auraient un coût supérieur aux formations professionnelles traditionnelles** », déplore Jean-Baptiste Delaby. « **Mais notre mission et notre philosophie sont surtout de préparer la réinsertion des détenus, de les aider à se reconstruire. Est-ce que cela est chiffrable ?** » Dans ce domaine également, la réussite est au rendez-vous puisque l'Artec n'a « **aucun retour de récidive** » au sens strict du terme. À leur sortie de détention, les « **opérateurs** » passés par l'Artec ont quasiment tous trouvé un emploi. Au cours

des trois ans nécessaires pour passer leur Bac pro, leurs journées sont bien remplies. Le matin, jusqu'à 13h30, ils travaillent à l'atelier sous la responsabilité de l'unique salarié de l'association, où ils conçoivent et fabriquent affiches, flyers ou même bulletins de collectivités. « **Ils gardent contact avec la vraie vie** », note Annick Le Roux. « **C'est important.** »

« Ça vaut la peine »

L'après-midi, ils suivent les cours de maths, physique ou français. « **C'est un gros engagement pour des gens qui ont souvent décroché scolairement dès le collège. Ils se prouvent à eux-mêmes qu'ils ont des capacités et retrouvent ainsi de l'estime de soi** », soulignent les administrateurs de l'Artec. « **Ça vaut la peine, notre modèle fonctionne. On n'est pas inutile...** » Étudier, mettre en place un projet puis le réaliser est l'occasion pour les détenus de parcourir un chemin vers la réinsertion mais aussi en eux-mêmes.

Contact : www.imprimerie-artec.com 02.31.73.80.37.

Nicolas CLAICH